



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Formation des enseignant·e·s et CPE : nous devons être entendu·e·s !

À deux mois de la rentrée, les organisations syndicales signataires s'indignent de l'absence de tout document de cadrage stabilisé sur la réforme : nouveaux concours, nouvelle Licence PE, nouveau master M2E, nouveau référentiel de formation...

Il est irresponsable que les arbitrages ne soient toujours pas rendus concernant notamment :

- le nombre et le calibrage entre les postes aux concours L3 et M2 ;
- la quotité d'intervention des enseignant·es de statut EN dans la formation et les modalités de leur recrutement ;
- la reconfiguration de la carte des formations.

Les OS signataires alertent l'ensemble des personnels, enseignant·es, enseignant·es-chercheur·es, Biatss, intervenant·es associé·es, sur la dégradation de leurs conditions de travail du fait :

- de délais de mise en œuvre intenable ;
- de l'absence de moyens dédiés pérennes ;
- de la surcharge de travail ;
- de la mise en concurrence des composantes et des personnels ;
- du risque de perte de postes et de compétences.

Elles alertent également les étudiant·es sur les risques de dégradation de la qualité de la formation et des conditions d'études liés :

- aux inégalités quant à la préparation des concours : absence ou insuffisance de modules de préparation aux concours selon les universités voire accès payant ;
- au volume de stage trop important dans la formation et à l'utilisation des fonctionnaires stagiaires comme moyens d'emploi à mi-temps.

Les OS signataires demandent :

- que tou·te·s les étudiant·es puissent accéder sans surcoût à la préparation du concours de leur choix, y compris dans les filières technologiques, professionnelles, bi- et tri-disciplinaires, CPE, enseignant·es documentalistes ;
- que des moyens pérennes soient attribués pour la préparation des nouveaux concours et la mise en œuvre de parcours adaptés dans les masters ;
- une gouvernance qui associe véritablement les personnels et usager·es et garantisse la dimension universitaire de la formation et le respect de la liberté académique.

Les OS signataires invitent les personnels à se mobiliser et à exiger des temps banalisés, pris en compte dans les services, pour une véritable concertation des équipes. Les instances universitaires doivent être vigilantes et jouer pleinement leur rôle quant au caractère universitaire de la formation et au suivi RH de la réforme.

En raison de la gravité de la situation et de l'importance des enjeux, les OS signataires demandent à être reçues rapidement par la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et par le ministre chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Paris, le 24 juin 2025